



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban

Question au Gouvernement n° 1897

Texte de la question

LIBAN

M. le président. La parole est à M. Rudy Salles, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Rudy Salles. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Hier, l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri a été assassiné. La France est liée au Liban depuis très longtemps par des liens historiques et culturels mais aussi par des liens d'amitié.

Depuis la fin de la guerre, le peuple libanais n'a toujours pas retrouvé la liberté et l'indépendance. Notre pays a signé, en septembre 2004, la résolution 1559 de l'ONU qui prévoit le retrait des troupes étrangères et la fin de l'ingérence syrienne dans les affaires intérieures du Liban, mais qui n'est toujours pas appliquée.

L'UDF s'est toujours montrée attentive aux aspirations et aux revendications du peuple libanais. Elle souhaite qu'il puisse retrouver la paix et sa souveraineté.

Aujourd'hui, alors que cet attentat risque de déstabiliser un peu plus le Liban et de secouer tout le Moyen-Orient, que compte faire la France ? Dans une affaire aussi grave et aussi importante, comptez-vous, monsieur le Premier ministre, proposer à l'Europe de prendre une initiative forte en faveur de la paix et de la souveraineté du Liban ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères.

M. Renaud Muselier, secrétaire d'État aux affaires étrangères. Monsieur le député, le monde entier a été horrifié par le crime ignoble et lâche qui s'est produit hier à Beyrouth et dans lequel M. Rafic Hariri, ancien Premier ministre libanais, a trouvé la mort, ainsi que quatorze autres personnes.

Comme vous le savez, le Président de la République, Jacques Chirac, a condamné très fermement ce crime au nom de la France. Il a rendu hommage à Rafic Hariri, qui incarnait la volonté indéfectible d'indépendance, de liberté et de démocratie du Liban.

La France demande qu'une enquête internationale soit conduite sans délai pour déterminer les circonstances et les responsabilités de cette tragédie avant d'en punir les coupables. Elle en suivra le déroulement avec vigilance.

Cet acte terroriste et révoltant a suscité l'indignation internationale, que le conseil de sécurité des Nations unies s'apprête à exprimer sur la base d'un texte proposé par les États-Unis et que la France soutient pleinement. En effet, il nous faut soutenir la démocratie libanaise, gravement atteinte par cet attentat.

Vous connaissez notre attachement constant à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Liban. La France l'a affirmé à maintes reprises, et encore récemment lors de l'adoption de la résolution 1559. Dans cette épreuve tragique, la France fait part au peuple libanais de sa solidarité, de son appui et de sa sympathie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1897

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)

Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 février 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 février 2005